



Facture de GAZ : régularisation. Mauvais indices

Par **dalgo**, le **29/03/2013 à 19:42**

Bonjour,rrnrnJ'ai souscrit depuis plusieurs mois, au service ma relève de GAZ de FRANCE. Lorsque je reçois tous les 6 mois la régularisation de GDF, ma facture présente des indices, donc des consommations différentes de celles que j'avais indiquées. a l'avantage de GDF bien sûr. Quel recours puis-je avoir ?rrnrnPour illustrer, si j'ai facture n°1 puis facture n°2 puis facture n°3 (de régularisation), les indices de factures n°3 ne correspondent pas a ceux communiquées par moi à GDF pour l'établissement de facture n°1 et facture n°2.rnrnMerci de vos réponses.

Par **kataga**, le **02/04/2013 à 17:14**

Bonjour,rnFaites une réclamation par LRAR

Par **amajuris**, le **02/04/2013 à 18:09**

bjr,rnquand vous écrivez indices vous voulez dire index c'est à dire que les index du compteur figurant sur la facture sont différents de ceux que vous avez transmis.rnvous pouvez les joindre au téléphone par le numéro figurant sur votre facture.rncdt